

**M. Beatty:** Ma question supplémentaire s'adresse manifestement au président du Conseil du Trésor. Comme le très excellent rapport du groupe d'étude sur l'ordinateur et la vie privée qui date de 1972 a recommandé au gouvernement de ne pas se servir du numéro d'assurance sociale comme seul moyen d'identification et comme le ministère du Revenu national exige que les particuliers montrent leur numéro d'assurance sociale pour encaisser leurs primes d'obligations d'épargnes du Canada, j'aimerais demander au ministre si le gouvernement va reconsidérer sa décision et si, pour des raisons de sécurité, il va interdire à ses ministères de se servir de ce numéro comme numéro de codage des dossiers personnels qui sont versés dans ses ordinateurs?

**L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor):** Monsieur l'Orateur, j'y penserai. Je ne suis pas certain que tout ce que le député affirme dans sa question soit effectivement exact. Nous étudierons la question.

\* \* \*

### LA LOI SUR L'EMPLOI DANS LA FONCTION PUBLIQUE

#### LA DATE DE NOMINATION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE RÉVISION

**M. Lloyd Francis (Ottawa-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le président du Conseil privé. Suite à mes questions du 19 et du 25 octobre et à la déclaration du président du Conseil privé à la Chambre le 4 février de cette année, le ministre peut-il nous dire si un président a été nommé pour diriger le comité spécial chargé d'étudier la loi sur l'emploi dans la Fonction publique? Si oui, le comité spécial a-t-il l'intention de tenir des audiences publiques, et, dans l'affirmative, quand?

**L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, le président n'a pas encore été choisi, mais un candidat a été retenu et des discussions sont en cours pour savoir quand il serait disponible.

\* \* \*

### L'ÉNERGIE

#### LE PROGRAMME D'ISOLATION DES MAISONS—LA MODIFICATION POSSIBLE À LA SUITE DES CONSULTATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

**M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Je crois que le ministre fédéral doit rencontrer ses homologues des dix provinces le 1<sup>er</sup> décembre pour discuter de questions énergétiques, et je crois également que huit provinces qui, à l'exception de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard se sont dites peu satisfaites de l'actuel programme d'isolation des maisons qu'elles jugent discriminatoire, se disposent à présenter un nouveau programme. Le ministre est-il prêt à examiner leurs propositions si celles-ci n'entraînent pas de frais supplémentaires durant la présente année financière et à remplacer le programme actuel qu'on dit incohérent et discriminatoire?

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, je pense que le programme a été très bien accueilli. Cela ne veut pas dire que l'on ne peut pas l'améliorer. Mon collègue, le ministre d'État

### Questions orales

chargé des Affaires urbaines, a indiqué que nous serions disposés à envisager certains changements. Mais avant d'accepter la suggestion ou les reproches du député qui nous invite à adopter la proposition des provinces, je pense que celles-ci devraient d'abord me clarifier leur point de vue. C'est une chose que j'attends toujours.

#### LA PROPOSITION DE CRÉATION D'UN COMITÉ PROVISOIRE CANADA-TERRE-NEUVE POUR LA QUESTION DES FONDUS SOUS-MARINS—LA CONSULTATION AVEC LA PROVINCE

**M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest):** A cette réunion des ministres de l'Énergie qui se tiendra le 1<sup>er</sup> décembre, le ministre va-t-il s'entretenir avec son homologue de Terre-Neuve de la suggestion dont il lui a fait part le 3 novembre dernier et que le ministre ignorait encore hier, à savoir que soit créée une commission de gestion provisoire fédérale-provinciale, chargée de déterminer la compétence en matière de pétrole et de gaz sous-marins avant que la Cour suprême du Canada ne soit invitée à se prononcer? Le ministre va-t-il aborder cette question?

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, j'ai dit que j'étais disposé à envisager la création d'un organisme de gestion mixte dont le projet m'a été exposé en termes très généraux. Une réunion aura lieu à ce sujet à la suite de la rencontre du ministre fédéral et des ministres provinciaux. Je suppose qu'elle se tiendra le lendemain.

\* \* \*

### LA FONCTION PUBLIQUE

#### LA LENTEUR DES NÉGOCIATIONS POUR LA SIGNATURE D'UN CONTRAT DE TRAVAIL AVEC LES INFIRMIÈRES DE LA RÉGION D'INUVIK—DEMANDE DE RAPPORT

**M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser ma question au président du Conseil du Trésor. Elle a trait à la situation des infirmières membres de l'Institut professionnel de la Fonction publique employées dans la région d'Inuvik dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces infirmières qui assurent un service essentiel, parfois dans des conditions très difficiles pendant de longues heures, sont sans contrat de travail depuis le 28 décembre 1976. Je voudrais demander au ministre ce qu'il peut faire pour accélérer la signature d'un nouveau contrat?

**L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor):** Monsieur l'Orateur, je déplore que ces négociations durent depuis si longtemps. Depuis janvier dernier, des consultations ont eu lieu avec l'Institut professionnel de la Fonction publique. Ce qui achoppe, c'est la question de la désignation prévue à l'article 79(2) de la loi sur les relations de travail dans la Fonction publique, à savoir que des employés devraient être appelés à rester en poste dans l'intérêt du public en général à l'occasion d'une grève. Cette question a été soumise le 4 novembre à la Commission des relations de travail et les audiences se poursuivent depuis lors. Il y a quelque 600 catégories ou désignations en cause dans cette affaire et des réunions se tiennent un peu partout dans le pays pour régler cette question; par la suite, une commission de conciliation pourra se charger du reste. Nous faisons tout notre possible pour accélérer les négociations, mais il existe des complications